



PARTICIPER AU CHALLENGE D'ACTIVITÉ 2023 (3e édition)



Bonjour,

Comment ça fonctionne ?

- La FNASCE est inscrite au challenge d'activité MAI à vélo via son espace sous l'entité FNASCE sur la plateforme MAI à vélo (<https://maivelo.fr/>) et sur la plateforme GPS Géovélo.
- Toutes les ASCE et la FNASCE sont inscrites sur la plateforme GPS Géovélo et disposent d'un lien d'invitation personnel.
- **Pour l'ASCET 82 : <https://link.geovelo.fr/gUTtd3TU2dgxr9uF9>**

QR Code ASCET 82 :



- **Pour la FNASCE :** <https://link.geovelo.fr/fBk6enK6FgV5VvuHA>



QR Code FNASCE :

- Pour participer, vous devez récupérer les liens d'invitation ci-dessus de l'ASCET 82 et celui de la FNASCE.
- **Pour s'inscrire et participer :** vous devez télécharger gratuitement l'application [GPS Géovélo](#) à partir de votre téléphone via Apple store ou Play store puis créer votre compte sur Géovélo
- Une fois le compte créé et l'application téléchargée, vous pourrez rejoindre la communauté de l'ASCET 82 et de la FNASCE **en activant le lien de l'ASCET82 et de la FNASCE** (voir ci-dessus).
- **Géovélo :**

* Important, Géovélo ne fonctionne pas encore avec les montres connectées.

* **Nouveau en 2023 : prise en compte des trajets réalisés sur d'autres applications (Strava, Garmin, etc ...)**

* Il sera possible d'ajouter à votre compte Géovélo des traces issues de Strava, Garmin ou autre via l'importation d'un fichier GPX. Les trajets en question devront être importés 48h maximum après leur réalisation, et ne pourront pas excéder 150 km par trajet.

À vos vélos, prêt, pédalons ensemble pour gagner !

[Lire l'article...](#)